

# LES AMIS DE L'ÉTANG BARROT

## PÊCHE NO KILL TOUTE L'ANNÉE

### RÈGLEMENT DE LA PÊCHE AU BROCHET

- VIFS INTERDIT
- LANCER AVEC LEURRE, MORT MANIÉ ET MOUCHE
- TAPIS DE RÉCEPTION OBLIGATOIRE
- INTERDICTION DE CIRCULATION POUR LES VISITEURS
- LES CHIENS DOIVENT ÊTRE ATTACHÉS ET LES DÉJECTIONS RAMASSÉES
- FEU DE BOIS INTERDIT
- ILS N'EST PAS PRÉVU DE POUBELLE, TOUT PÊCHEUR EST RESPONSABLE DE SES DÉCHETS

**TOUT MANQUEMENT A CE RÈGLEMENT DONNERA UNE EXCLUSION IMMÉDIATE PAR L'UN DES PROPRIÉTAIRE SANS REMBOURSEMENT**

### RÈGLEMENT DE LA PÊCHE AU COUP

- GRANDE BOURRICHE OBLIGATOIRE
- INTERDICTION DE CIRCULATION POUR LES VISITEURS
- LES CHIENS DOIVENT ÊTRE ATTACHÉS ET LES DÉJECTIONS RAMASSÉES
- FEU DE BOIS INTERDIT
- IL N'EST PAS PRÉVU DE POUBELLE, TOUT PÊCHEUR EST RESPONSABLE DE SES DÉCHETS

**TOUT MANQUEMENT A CE RÈGLEMENT DONNERA UNE EXCLUSION PAR L'UN DES PROPRIÉTAIRE SANS REMBOURSEMENT**

**LES VOITURES DES PÊCHEURS DOIVENT RESTER AU PARKING PRÉVU**

# LES AMIS DE L'ÉTANG BARROT

## PÊCHE NO KILL TOUTE L'ANNÉE RÈGLEMENT DE LA PÊCHE DE LA CARPE

- ARRIVÉE AU POSTE 16H ET DÉPART 15H30
- A LA JOURNÉE DU LEVER AU COUCHER DU SOLEIL
- 4 CANNES
- LE SAC DE CONSERVATION EST INTERDIT
- PAS DE TRESSE EN BAS DE LIGNE
- HAMEÇONS SIMPLE DE 4 MAXIMUM AVEC ARDILLON ÉCRASÉ, INTERDICTION DE L'ESCHE SUR HAMEÇON
- CARAVANE ET CAMPING-CAR INTERDIT
- AMORÇAGE GRAINES CUITE
- BATEAU TÉLÉCOMMANDÉ AUTORISÉ AVEC RESPECT DES VOISINS ET DE LA LIGNE MÉDIANE
- PETITE EMBARCATION AUTORISÉ UNIQUEMENT POUR AMORÇAGE
- RESPECTS DE LA LIMITE DES POSTES
- TAPIS DE RÉCEPTION OBLIGATOIRE
- VOITURE CARPISTE AUTORISÉE AU POSTE AVEC LIMITATION DE DÉPLACEMENT SINON VOITURE AU PARKING
- INTERDICTION DE CIRCULATION POUR LES VISITEURS
- LES CHIENS DOIVENT ÊTRE ATTACHÉS EN LAISSE ET LES DÉJECTIONS RAMASSÉES
- FEU DE BOIS AU SOL INTERDIT
- BARBECUE PIED AU CHARBON DE BOIS AUTORISÉ
- IL N'EST PAS PRÉVU DE POUCELLE, TOUT PÊCHEUR EST RESPONSABLE DE SES DÉCHETS

**TOUT MANQUEMENT À CE RÈGLEMENT DONNERA LIEU À UNE  
EXCLUSION IMMÉDIATE PAR L'UN DES PROPRIÉTAIRES  
SANS REMBOURSEMENT**